



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Radio France

Question écrite n° 108985

Texte de la question

M. Laurent Hénart souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur la réduction des budgets « piges et contrats à durée déterminée (CDD) » pour 2006-2007 des rédactions locales de France Bleu. Les journalistes de cette radio, qui sont aussi les correspondants régionaux de France Inter et France Info, devront, pour la première fois depuis de nombreuses années, réduire le volume d'information sur l'antenne. En effet, Radio France entend réduire la voilure rédactionnelle des radios locales et chambouler ainsi la couverture de l'actualité régionale. Aussi, souhaiterait-il connaître le pourcentage des baisses annoncées et ses intentions pour permettre la pérennité du maintien de la qualité de l'information des radios locales.

Données clés

Auteur : [M. Laurent Hénart](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 108985

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 novembre 2006, page 11478